



Premières tendances

Haute-Loire

Numéro 105 - Novembre 2011

recensement
agricole
2010

Ensemble des exploitations

- 5 100 exploitations
- 9 000 actifs permanents
- 6 300 chefs d'exploitation et coexploitants
- 260 salariés permanents non familiaux
- 6 600 UTA totales dont 6 300 UTA permanentes

Moyennes et grandes exploitations

- 2 900 exploitations
- 6 000 actifs permanents
- 4 100 chefs d'exploitation et coexploitants
- 240 salariés permanents non familiaux
- 5 100 UTA totales dont 5 000 UTA permanentes

Une agriculture essentiellement familiale composée de 9 000 permanents

En 2010, les exploitations agricoles de Haute-Loire font travailler 9 000 permanents à temps complet ou partiel, soit 3 800 de moins qu'en 2000. Ce recul de 30 % est, avec celui du Puy-de-Dôme, le plus fort de la région. La main-d'œuvre est presque exclusivement familiale (97 % des actifs permanents). De fait, les 6 300 chefs et coexploitants représentent 5 100 UTA (unité de travail annuel) et fournissent 80 % du travail. Il y a dix ans, ils étaient 1 200 de plus à la tête des exploitations mais ne représentaient alors que 70 % des UTA. La participation des autres membres de la famille s'est réduite. En une décennie, elle est passée de 28 % à 17 % mais reste plus forte qu'en moyenne régionale (15 %).

La productivité du travail a augmenté en Haute-Loire mais reste inférieure à la moyenne régionale. En 2010, une UTA met en valeur 35 ha, 8 ha de plus qu'en 2000 mais 10 de moins que dans la région. Les exploitations sont axées sur des orientations grosses consommatrices de temps comme les élevages bovins et ovins-caprins.

Les salariés sont peu présents en Haute-Loire (moins de 3 % du potentiel de travail, contre 7 % en moyenne régionale). En complément de ces travailleurs réguliers, les salariés saisonniers apportent une contribution aux travaux de la ferme aussi importante que celle des permanents (182 UTA).

En 2010, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans, 2 ans de plus qu'en 2000 mais il reste le plus bas de la région (50 ans en Auvergne). En 10 ans la pyramide des âges s'est modifiée. La part des moins de 40 ans est tombée de 32 % à 21 %. Cependant la classe des "quadras" s'est étoffée contrairement aux autres départements auvergnats. Au-delà de 50 ans, les chefs représentent à peine 47 % du total de l'effectif dirigeant, le taux le plus faible de la région (51 % en Auvergne). Pour autant, la part des chefs de cette génération qui ont déclaré ne pas avoir ou ne pas connaître de successeur est la plus importante (77 % contre 68 % en Auvergne).

Age des chefs

- 21 % de moins de 40 ans
- 32 % de 40 à 49 ans
- 31 % de 50 à 59 ans
- 16 % de 60 ans et plus

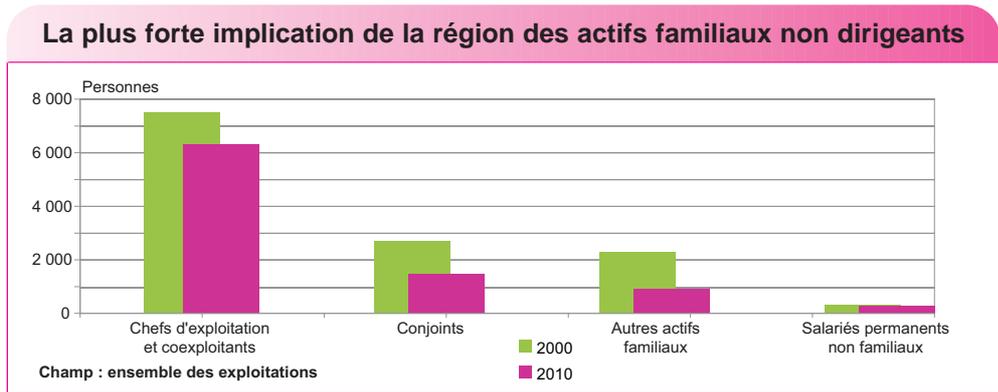
Formation

- Niveau le plus élevé
- 22 % aucune ou primaire
- 48 % secondaire court
- 30 % secondaire long et plus

- Niveau formation agricole
- 35 % secondaire court
- 19 % secondaire long et plus

La place des femmes dans les exploitations a reculé en Haute-Loire comme partout dans la région. Actuellement trois actifs sur dix sont des femmes, leur représentation a baissé de trois points en dix ans. Plus qu'en 2000, elles se sont orientées sur des postes de chefs ou de coexploitants (52 % d'entre elles, contre 37 %) mais c'est la plus faible implication de la région (58 % en Auvergne).

Le niveau de formation s'est élevé en Haute-Loire. La part des chefs sans formation initiale ou de niveau primaire est la plus faible de la région (22 % contre 24 %). Malgré cette situation plutôt satisfaisante pour le département, peu de chefs ont suivi un enseignement agricole. Près des deux-tiers des moins de 40 ans ont une formation générale de niveau Bac ou supérieure mais encore un tiers n'a aucune formation agricole.



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)



La Haute-Loire concentre 22 % des exploitations auvergnates et contribue pour 19 % à la production brute standard régionale.

En 2010, une UTA met en valeur 35 ha de SAU, 8 ha de plus qu'en 2000 mais 11 ha de moins qu'en moyenne régionale.

71 % des terres sont en fermetage, contre 70 % au niveau régional et 76 % au niveau national.

46 % de la SAU et 64 % de la STH n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral.

Profession principale du chef

71 % se déclarent exploitants agricoles

11 % retraités (pour moitié de l'agriculture)

9 % employés

3 % ouvriers non agricoles

30 % des chefs et premiers coexploitants sont doubles actifs

Outils de gestion

35 % des exploitants utilisent internet (39 % en Auvergne) dont 93 % en haut débit

11 % utilisent un logiciel de comptabilité (12 % en Auvergne)

17 % utilisent un logiciel de gestion technique (19 % en Auvergne)

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Agrandissement et spécialisation renforcée

En dix ans, la Haute-Loire a perdu un cinquième de ses exploitations. Le taux annuel de disparition est de 2,3 %, un rythme un peu ralenti par rapport à la période 1988-2000 (- 2,8 %). Sur les 5 100 exploitations recensées dans le département en 2010, six sur dix cultivent moins de 50 ha et guère plus d'une sur dix dépasse le seuil des 100 ha. Les plus de 50 ha représentent 40 % des exploitations mais détiennent les trois quarts de la SAU.

Ensemble ces exploitations ont maintenu 230 200 ha de SAU, une surface en régression de 2,3 %. C'est le plus faible recul enregistré dans la région (- 3,6 %). Compte tenu du nombre important de petites unités, la taille moyenne reste la plus faible de la région (45 ha), 8 ha de plus qu'en 2000 mais 17 ha de moins qu'au niveau régional.

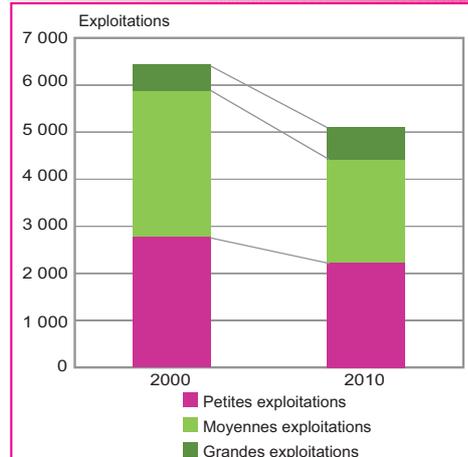
En Haute-Loire 56 % des exploitations sont dites "moyennes et grandes", c'est-à-dire qu'elles atteignent une dimension économique supérieure à 25 000 euros. C'est un taux relativement bas pour la région (61 %). Ces exploitations "professionnelles" détiennent cependant 87 % de la SAU et concentrent 93 % de la production brute standard du département (respectivement 90 % pour la SAU et 95 % pour la PBS au niveau régional).

Plus des trois quarts des exploitations sont toujours tournées vers l'élevage d'herbivores. Dans les moyennes et grandes exploitations les herbivores sont encore plus dominants (86 %). Les "bovins lait", bien qu'en recul de 35 % depuis 2000, s'affichent encore comme la première spécialisation du département. Les élevages "bovins viande", en majorité de petites structures, ont progressé de 8 % en 10 ans. Les orientations mixtes, lait et viande, se trouvent inversement à 85 % dans les moyennes et grandes

exploitations. Depuis 2000, elles enregistrent une baisse de plus d'un tiers. La spécialisation "ovins-caprins" recule de 13 % et parvient difficilement à garder une représentativité équivalente à 2000. Le secteur "grandes cultures" est quasi exclusivement composé de petites unités dont le nombre s'est fortement développé (+ 31 %).

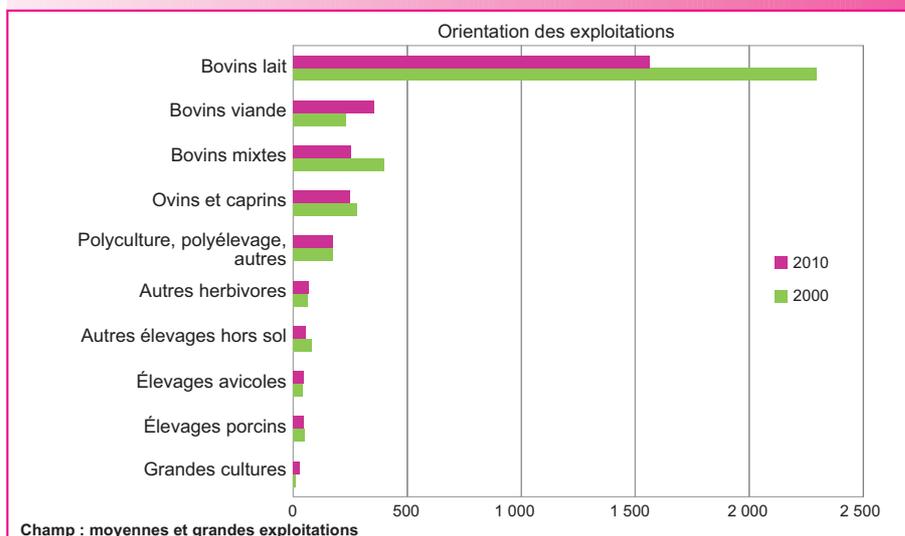
Pratiquement la moitié de la production brute de Haute-Loire émane du système laitier. C'est malgré tout un recul de 5 points par rapport à 2000. Ce sont les catégories d'exploitations les moins liées au sol qui possèdent les dimensions économiques les plus importantes. Les élevages hors sol, porcins ou avicoles, pourtant peu nombreux dans le département, prennent ainsi une place plus importante que les grandes cultures dans la production brute agricole. Au total, l'agriculture de Haute-Loire représente 19 % du potentiel de production régional avec 22 % des exploitations.

Forte diminution des petites et des moyennes exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

L'élevage d'herbivores domine l'agriculture de Haute-Loire



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Une vocation d'élevage laitier qui se maintient

L'élevage d'herbivores mobilise 83 % de la SAU du département. Les superficies toujours en herbe diminuent de 4,7 % alors que les fourrages, prairies temporaires et maïs fourrage en particulier, gagnent du terrain (+ 10 %). Le département ne présente pas une grande diversité de cultures. Les céréales occupent 14 % de la SAU. Ce sont essentiellement du blé (41 % des surfaces emblavées), du triticale (26 %) ou de l'orge (23 %). Les lentilles, qui font la réputation du département, couvrent environ 4 300 ha. La majorité est sous signe de qualité AOP (appellation d'origine protégée). Pour cette culture, la Haute-Loire représente 98 % des surfaces au niveau régional et 27 % au niveau national.

Avec plus de 408 600 têtes, les herbivores occupent largement le paysage agricole de Haute-Loire. Contrairement aux autres départements, le cheptel de vaches nourrices s'étoffe (+ 16 %). Cependant, il est composé de petits troupeaux (19 vaches en moyenne) et représente à peine 8 % de l'effectif régional. Le troupeau laitier, fort de 77 900 vaches, reste dominant malgré une régression de 17 % depuis 2000. Il représente le tiers du cheptel auvergnat. Avec 36 vaches, la taille moyenne des troupeaux est conforme à celle de la région. La Haute-Loire offre aussi une place de choix aux ovins. Ils regroupent le tiers du troupeau régional et classent le département juste derrière l'Allier. Le cheptel de brebis mères est, comme partout en Auvergne, quasi exclusivement allaitant. Singularité du département, il regroupe les rares brebis laitières de la région (70 % de l'effectif régional). Le cheptel caprin progresse de 32 % depuis 2000 prenant ainsi la première place dans la région. En hors-sol, la

Haute-Loire ne prend pas une place importante dans la filière avicole de la région. En revanche, le département est plutôt bien placé dans le secteur porcin (27 % de l'effectif régional). Les ateliers sont presque deux fois moins conséquents que ceux de l'Allier mais ils se sont agrandis. En 10 ans, leur effectif moyen a été quasiment multiplié par trois.

La part des exploitations ayant mis en place des activités complémentaires de valorisation est légèrement inférieure à la moyenne régionale (38 % contre 41 %). Par rapport à l'ensemble de la région on trouve cependant plus de bio et plus de vente en circuits courts. La Haute-Loire présente le plus fort taux d'exploitations converties à l'agriculture biologique (4,4 % contre 3 % dans la région).

En 2010, on recense 620 exploitations qui commercialisent leur production en circuit court. Pour six exploitations sur dix, la vente directe représente moins de la moitié de leur chiffre d'affaires. Les productions concernées sont orientées, comme pour le bio, sur les "bovins lait", ovins, polyculture-élevage ou "bovins viande".

En Haute-Loire, la moitié des productions sous signe de qualité sont des productions végétales en raison de la forte présence d'une culture en AOP : la lentille verte du Puy. Les autres signes de qualité sont représentatifs des productions régionales.

Comme sur l'ensemble de la région, un peu moins d'une exploitation sur dix a développé des activités de diversification. Ces activités se répartissent à parts quasi égales entre la restauration, le tourisme, l'hébergement, la transformation des produits agricoles hors lait, la transformation du lait et le travail à façon.

Agriculture bio

La Haute-Loire concentre 28 % des surfaces en bio de la région.

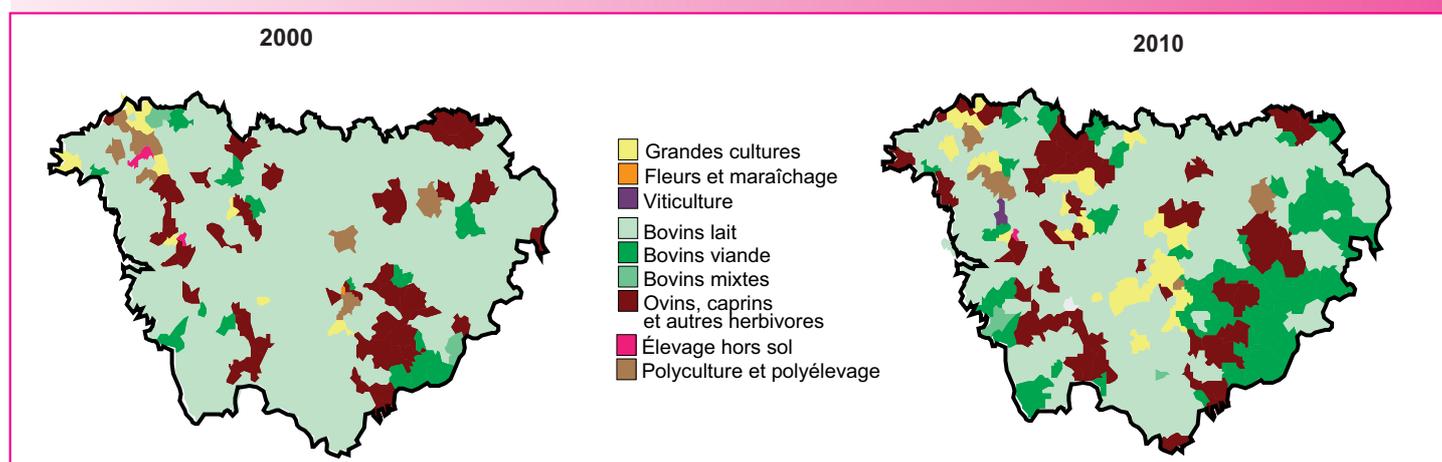
- 49 ha de surface moyenne pour les espaces cultivés en bio.
- 25 % d'exploitations bio orientées sur les bovins lait.
- 22 % d'exploitations bio orientées sur la polyculture-élevage.
- 18 % d'exploitations bio orientées sur les ovins-caprins.
- 14 % d'exploitations bio orientées sur les bovins viande.

12 % des exploitations de Haute-Loire commercialisent leur production via des circuits courts, contre 10 % en Auvergne.

81 % des vaches laitières sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-lait", comme en 2000.

62 % des vaches nourrices sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-viande" (50 % en 2000).

Orientation technico-économique dominante des exploitations par commune en 2010 et 2000



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Chiffres clés sur les exploitations aux recensements agricoles 2000 et 2010

	Haute-Loire				Auvergne	
	Ensemble des exploitations		dont moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations	dont moyennes et grandes exploitations
	2010	Evolution 2010/2000	2010	Evolution 2010/2000	2010	2010
Exploitations agricoles	5 100	- 20,6 %	2 900	- 21,2 %	23 700	14 500
Chefs d'exploitation et coexploitants	6 300	- 15,8 %	4 100	- 12,5 %	29 500	20 200
Age moyen du chef d'exploitation	49	+ 2 ans	45	+ 3 ans	50	46
Salariés permanents non familiaux	260	- 4,4 %	240	=	2 700	2 500
Travail agricole (UTA totales)	6 600	- 24,0 %	5 100	- 24,6 %	31 900	25 900
SAU (superficie agricole utilisée) (hectares)	230 200	- 2,3 %	199 700	- 3,1 %	1 456 200	1 315 000
SAU moyenne (hectares)*	45	+ 8 ha	69	+ 13 ha	62	91
SFP (surfaces fourragères principales)	192 100	- 1,2 %	165 700	- 2,5 %	1 190 900	1 074 900
dont STH (superficie toujours en herbe)	142 300	- 4,7 %	118 500	- 6,2 %	898 600	818 100
Céréales	32 800	- 3,0 %	28 700	- 3,9 %	225 900	211 700
dont blé	13 400	+ 10,2 %	11 600	+ 8,9 %	109 600	99 900
Oléagineux	800	- 6,7 %	700	- 4,5 %	28 800	27 500
dont colza	500	+ 10,6 %	400	+ 13,7 %	17 700	17 200
Total bovins (têtes)	222 600	+ 3,7 %	204 800	+ 3,1 %	1 618 700	1 529 900
dont vaches nourrices (têtes)	35 900	+ 15,6 %	27 900	+ 18,4 %	477 700	441 100
dont vaches laitières (têtes)	77 900	- 17,5 %	76 900	- 16,3 %	235 200	232 100
Total ovins (têtes)	169 100	- 19,8 %	150 200	- 18,7 %	516 600	433 600
dont brebis nourrices (têtes)	116 600	- 19,8 %	103 200	- 18,4 %	381 600	317 200
dont brebis laitières (têtes)	5 300	+ 62,0 %	4 500	+ 62,6 %	7 600	6 600
Caprins (têtes)	11 800	+ 32,2 %	10 500	+ 48,6 %	34 300	30 600
Equins (têtes)	4 600	- 14,2 %	2 600	- 6,8 %	22 100	14 200
Porcins (têtes)	68 700	- 14,3 %	68 200	- 14,1 %	257 600	256 200
Poulets de chair et coqs (têtes)	357 600	- 22,0 %	355 900	- 21,3 %	3 845 900	3 837 200

* Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Définitions

■ L'**exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le

calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ La notion « **moyennes et grandes exploitations** » est voisine de celle « **d'exploitations professionnelles** » définie lors du recensement agricole 2000.